

N° 519 – Vendredi 16 septembre 2022

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

AGENDA DE LA SEMAINE

Vendredi 16 au Dimanche 18 septembre
Formation Initiale d'Arbitres

Samedi 17 septembre
Rentrée du Foot U11

Samedi 17 et Dimanche 18 septembre
National 3 – journée 3
R1-R2-R3 – journée 1
Fém R1 R2 – journée 2
D1-D2-D3-D4-D5 – journée 1
Fém D1-D2-D3 – journée 1

Jeunes Région – journée 1
U17D1-U15D1-U13 D1 et D2 – journée 1
Fem jeunes – journée 1

Lundi 19 septembre
Comité de Direction

Mercredi 21 septembre
Commission Sportive Litiges et Contentieux

Jedi 22 septembre
Commission de Discipline
Commission des Jeunes

RENTÉE DU FOOT U11



Renseigne-toi auprès du club le plus proche de chez toi sur FFF.FR

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

RENTÉE DU FOOT 2022

CLUBS D'ACCUEIL PAGE 3

RÉPARTITION DES CLUBS PAGE 44

DOCUMENTS ORGANISATION SUR NOTRE SITE INTERNET

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 7
Avis aux éducateurs	p. 9
PV Commission Sportive	p. 11
PV Commission Sportive	p. 19
PV CDDA	p. 26
Infos diverses	p. 41

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



FOOTBALL ET RESPECT

Action de sensibilisation
ce week-end sur nos terrains

Plus d'informations en page 37 du présent journal





PARTENAIRE

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOS PROJETS

Pour vous accompagner dans la gestion et le développement de votre activité, votre Conseiller s'appuie sur nos filiales spécialisées et notamment :

ASSURANCES DOMMAGES

Pacifica la compagnie d'assurances dommages couvre vos véhicules professionnels, vos locaux, vos matériels...



FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS

Crédit Agricole Leasing & Factoring est un acteur majeur du crédit bail et de l'affacturage en France et en Europe.



GESTION D'ACTIFS

Amundi élabore des solutions d'épargne et des services adaptés à ses clientèles institutionnelle, entreprises et particuliers, en France et à l'étranger.



ENCAISSEMENT DES HONORAIRES

Partenaire des professions libérales de santé, Santeffi propose des solutions expertes pour l'encaissement des honoraires.



SYSTÈMES DE SÉCURITÉ TÉLÉSURVEILLÉS

Spécialiste de la télésurveillance depuis plus de 30 ans, Nexecur garantit aux entreprises une solution efficace et sur mesure contre le vol.



ASSURANCES DE PERSONNES

Predica la compagnie d'assurances de personnes assure vos arrêts de travail, votre complémentaire santé collective mais aussi votre épargne retraite





AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

Tous les calendriers (Général District et Ligue Seniors – Féminines – Jeunes) sont disponibles sur notre site internet dans les documents généraux.

RÉUNION DES JEUNES

Retrouvez la présentation projetée sur notre site internet dans les documents généraux.

RENTRÉE DU FOOT : LES DATES OFFICIELLES

Samedi 17 septembre 2022 : plateaux officiels de la rentrée du foot **U10-U11**

Samedi 24 septembre 2022 : plateaux officiels de la rentrée du foot **U6-U9**

Samedi 1^{er} octobre 2022 : plateaux officiels de la rentrée du **foot féminin**

RENTRÉE DU FOOT U10-U11

Les U10-U11 seront les premiers enfants à retrouver les terrains. La journée d'accueil pour cette catégorie aura lieu le samedi 17 septembre à 9h30.

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants âgés de 9 et 10 ans. Elle est placée sous le signe de la convivialité et du fair-play.

La journée d'accueil prendra la forme de plateaux interclubs (3 à 7 clubs / 7 à 9 équipes par site). Cette répartition a été faite en fonction des engagements reçus par le District sur Footclubs.

Les 12 clubs d'accueil :

**STADE POITEVIN – GJ MONTASEVRES – VALDIVIENNE – POITIERS
3 CITES – LOUDUN – NAINTE – GJ AVENIR 86 – CHASSENEUIL-
ST GEORGES – NEUVILLE – VOUILLE – ST MAURICE GENCAI-
FLEURE – VALENCE EN POITOU OC**

Plus d'informations et documents disponibles sur notre site internet et en page 44 du présent journal



RENTRÉE DU FOOT U7-U9

La journée d'accueil pour catégorie U7-U9 aura lieu le samedi 24 septembre à 9h30 (à 14h pour le secteur 7)

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants nés entre 2014 et 2017. Elle est placée sous le signe de la convivialité et du fair-play.

La journée d'accueil se déroulera en 3 activités : un Festifoot, un atelier PEF (Question pour les petits champions), des oppositions. Cette rentrée s'effectuera sur 8 secteurs différents, sur chaque secteur il y aura entre 7 et 12 équipes. Cette répartition est basée sur les secteurs existant pour les plateaux.

Les 8 clubs d'accueil :

**MORTON – DISSAY – NAINTRE – LUSIGNAN – LIGUGE –
POITIERS ASAC – GENCAY – LUSSAC LES CHATEAUX**

Plus d'informations et documents disponibles sur notre site internet et en page 45 du présent journal

#RENTRÉE DU FOOT

La Rentrée du Foot approche. Elle marque le coup d'envoi d'une nouvelle saison, le retour en club, la reprise de l'entraînement et des matches.

Elle est pour tous nos pratiquants, dirigeants, éducateurs, arbitres, une occasion de se réunir à nouveau autour du plaisir du jeu, et de partager les valeurs sportives et éducatives du football, et s'impose donc comme le moment idéal pour donner envie aux un(e)s et aux autres de se retrouver au club.

Aussi, pour accompagner au mieux nos clubs dans toutes leurs actions d'information, de recrutement et de fidélisation, et afin de mettre en lumière auprès du grand public le travail d'animation et de développement méconnu des Ligues et des Districts, la Fédération, à l'initiative de la LFA, vous propose, un nouveau plan de communication pour cette rentrée 2022.

Ce plan se déclinera, à l'image de l'opération #retouraufoot la saison dernière, autour d'une campagne nationale avec spots TV et relais dans les médias sportifs papier, qui sera relayée et adaptée par vos soins dans les territoires. L'angle plus particulier retenu cette saison pour valoriser notre savoir-faire est le foot des ados.

Outils de communication mis à disposition :

- Un film promotionnel en version longue ([C'est la rentrée du foot ! \(fff.fr\)](https://www.fff.fr)), et en version courte (<https://ffftv.fff.fr/video/6311033566112/clip-rentree-du-foot-2022-30s>)
- Deux kits print et digital de communication ([Rentrée du Foot - Clubs \(fff.fr\)](https://www.fff.fr)) contenant :
 - Cinq affiches en HD (pour chacun des publics)
 - Une affiche modifiable
 - Des visuels social media (format story, carré et 16 :9)
 - Un kit de bannières web



ORGANIGRAMME GENERAL CLUB

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

L'organigramme général club est à compléter avant le **vendredi 14 octobre prochain**.

La version modifiable (powerpoint) a été envoyé par mail via ZIMBRA le 06/09/2022.

DEFIS SPORTIFS

C'est reparti pour les défis sportifs pour la saison 2022-2023 !

Les « Défis Sportifs » sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances.

Les fiches résultats de ces défis sportifs sont à retourner au District avant le lundi 5 décembre 2022.

L'article avec toutes les informations et documents est à consulter sur notre site officiel >

<https://foot86.fff.fr/simple/defis-sportifs-cest-reparti/>

PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

Fort du succès de la saison dernière sur la prise de licences FFF (31,3% des bénéficiaires du Pass'Sport ont pris une licence football), nous vous informons que le dispositif est renouvelé pour la saison 2022-2023.

Nous invitons clubs & licenciés à consulter le site renseigné ci-après pour pouvoir s'inscrire dans le dispositif Pass'Sport et réaliser, si nécessaire, la création d'un compte Asso (LCA) pour pouvoir bénéficier de ce dispositif :

Article du site du CNOSF d'aide à la création « **Pass'Sport** » : [MODE D'EMPLOI POUR LES CLUBS](#)

Présentation du dispositif sur le site du Ministère des Sports : [Le Pass'Sport, c'est quoi ?](#)

Pour toutes questions ou informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

Thibault BARRIÈRE (LFNA) : tbarriere@lfna.fff.fr – 06 69 63 66 06

CDOS de la Vienne – vienna@franceolympique.com – 05 86 28 00 10



PARAMETRAGE FMI COMPETITIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Pour utiliser la FMI pour un match d'une compétition régionale ou départementale (Championnat Régionaux et Départementaux, Coupes Régionales et Départementales), le paramétrage ci-dessous (ou en pièce jointe) doit être réalisé :

- La case « Gestion feuille de match informatisée » est **COCHÉE**
- La case « Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions » est **COCHÉE**

L'équipe dont l'utilisateur est gestionnaire doit également être **COCHÉE**

EDITION DES CALENDRIERS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX

Dans Footclubs - "Epreuves Fédérales" "Editions et Extractions"

FUTSAL

Depuis quelques années, la Fédération Française de Football a mis la priorité sur le développement du Futsal. La France est classée à la 19^{ème} place mondiale. Malgré les championnats nationaux (D1 et D2) créés, il reste un énorme travail pour entrer dans le TOP 10.

Vous le savez tous, le championnat de Ligue 1 a vu arriver des joueurs venant du Futsal et pas des moindres s'agissant de Ben Yedder, de Neymar entre autres. On peut donc constater que le Futsal est complémentaire du Foot Libre et non une opposition.

Une section Futsal au sein de votre club vous permettra de diversifier la pratique du football pour augmenter votre nombre de licenciés synonyme de dotation supplémentaire.

Pour recréer le championnat départemental comme vous l'avez connu, la commission Futsal compte sur votre participation.

Même si vous n'avez aucun créneau de gymnase à votre disposition, pour le moment, mais que vous avez au minimum 5 joueurs masculins (de U18 à vétérans) qui souhaitent pratiquer cette activité, nous vous invitons à engager votre équipe via Footclubs avant le **30 septembre 2022**.

La formule du championnat « loisirs » sera définie avec l'ensemble des équipes engagées lors de la réunion de calage le lundi 10 octobre 2022 à 18h30 dans les locaux du district.

Vive le Futsal !



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

DESIGNATIONS 24 ET 25 SEPTEMBRE 2022

Les tirages de la Coupe de France et de la Coupe Nouvelle-Aquitaine ont lieu vendredi 16 septembre 2022. Les désignations seront réalisées en début de semaine et publiées au plus tôt mardi 20 septembre 2022.

INFORMATIONS DIVERSES

Ecoles d'arbitrage

Elles sont fixées (sauf modifications) aux dates suivantes : 21 /10 + 18 /11 + 09 /12.
La CDA prend la décision d'organiser les écoles d'arbitrage en binôme.

Evalbox

Tous les arbitres recevront mensuellement un questionnaire EVALBOX entre 15 et 20 questions.
Un examen EVALBOX sera envoyé, au mois de décembre, à l'ensemble des arbitres. Cette note comptera à 30 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison et, un deuxième examen sera envoyé au mois de Avril/Mai 2023. Cette note comptera à 70 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison.

Pour information générale, toute note inférieure à 10 ne permettra pas une promotion. Pour un arbitre D1, D2, D3, AAD1, toute note inférieure à 10 entrainera automatiquement une descente dans la catégorie inférieure.

Préparation Ligue

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Stage cohésion

Une demande a été faite au CREPS de BOIVRE pour une réservation concernant une journée de cohésion qui aura lieu le samedi 08 ou 15 octobre toute la journée. Les arbitres peuvent d'ores et déjà prendre leurs dispositions.

La réunion de rentrée de début de saison sera incorporée au stage de cohésion.

Un stage « spécifique assistant » sera organisé pour la saison 2022-2023. La date est à définir avec Jean-Yves KAES.

Projets :

Les Code de Bonne Conduite et Contrat de Tutorat ont été validés par le Comité de Direction. Ils seront prochainement adressés à l'ensemble des arbitres pour prise de connaissance.

**Tests physiques :**

Une demande a été faite à Grand Poitiers pour les dates du mardi 04 octobre, du jeudi 06 octobre, du samedi 08 octobre, du mardi 11 ou jeudi 13 octobre et du samedi 15 octobre.

Les dates vous seront communiquées selon la réponse de Grand Poitiers.

La date prévisionnelle du rattrapage reste à fixer au mois de novembre.

Les modalités des tests physiques restent inchangées.

MODIFICATIONS LOIS DU JEU 2022/2023

Vous trouverez sur notre site internet (*Documents* → *Documents Généraux* → *Arbitrage*) le document complet éditée par l'IFAB concernant ces modifications. Elles seront présentées aux arbitres durant le rassemblement au CREPS de Boivre.



AVIS AUX EDUCATEURS

FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE

TÉLÉCHARGEZ LA VERSION PDF



Saison 2022 - 2023

CERTIFICATS FÉDÉRAUX DE FOOTBALL

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1	Poitiers (District)	17 au 20/10/2022	8h30-17h30
CFF3	Poitiers (District)	26 au 29/10/2022	8h30-17h30
Module U9 - STAPS	Poitiers (District)	10 et 17/11/2022	8h30-17h30
Module U11 - STAPS	Poitiers (District)	24/11/ et 01/12/2022	8h30-17h30
Module Projet Associatif	Poitiers (District)	08 et 09/12/2022	8h30-17h30
CFF2	Poitiers (District)	06 au 09/02/2023	8h30-17h30
Module U13 - STAPS	Poitiers (District)	02 et 09/03/2023	8h30-17h30
Module U15 - STAPS	Poitiers (District)	16 et 23/03/2023	8h30-17h30

MODULES COMPLÉMENTAIRES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Module U6/U7	Poitiers (District)	08/10/2022	8h30-17h30

FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Formation continue BEF/BMF	Poitiers (District)	06,08,13,15/09/2022	18h00-22h00
Formation continue BEF/BMF	Poitiers (District)	01,02,04/05/2023	08h30-17h30 (lundi) 18h00-22h00



CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1	Poitiers (District)	23/11/2022	8h30-17h30
CFF3	Poitiers (District)	10/01/2023	18h00-22h00
CFF3	Poitiers (District)	11/01/2023	18h00-22h00
CFF2	Poitiers (District)	26/04/2023	8h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne à partir de mi-juillet.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfna.fff.fr
06 44 28 33 94



François JOSSE
fjosse@foot86.fff.fr
06 31 33 94 48



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2f@lfna.fff.fr

Afin de vous aider dans l'inscription aux différentes formations, la LFNA a édité un « [Guide des inscriptions en ligne](#) » !

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 14 septembre 2022 Procès-verbal n° 04

Présidente Mme Maryse MOREAU.
Présents MM. Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC et Jean - Louis OLIVIER.
Excusés MM. Didier DANIEL et François PAIREMAURE

Approbation du PV n° 03 sans modification.

SAISON 2022 - 2023 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D3	C	1	18/09/22	24900291	Château Larcher (2)	Nouaillé (2)	Arrêté municipal	25/09/22
SAISON 2022 - 2023 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D3	A	3	02/10/22	25015374	Moncoutant (1)	L'Envigne (1)	Coupe de France	06/11/22

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Arrêté municipal de la commune d'Iteuil (08/12/2022) autorisant les compétitions de football et l'accueil du public.

Dangé St Romain (du 17 au 18/09/22), Ingrandes (à compter du 19/09/22)

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur (se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.

- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.

- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ 3 des Vallées 86	Poitiers Cep
Adriers	GJ Foot Sud 86	Poitiers Gibauderie
Aslonnes	Ingrandes	Sèvres Anxaumont
Availles en Châtelleraut	L'Envigne	Smarves ITEUIL
Avanton	La Pallu	Sommeries St Romain
Biard	Leignes sur Fontaine	St Benoît
Boivre	Ligugé	St Julien l'Ars
Buxerolles	Migné Auxances	St Savin St Germain
Cenon sur Vienne	Montamisé	Stade Poitevin
Champagné St Hilaire	Montmorillon	Thuré Besse



Champigny	Naintré	Valdivienne
Chasseneuil St Georges	Nalliers	Valence en Poitou – Couhé
Château Larcher	Neuville	Valence en Poitou OC
Châtelleraut SO	Nieuil l'Espoir	Vallée du Salleron
Chauvigny	Nord Vienne	Verrières
Civaux	Nouaillé Maupertuis	Vicq sur Gartempe
Coussay	Oyré Dangé	Villeneuve Chauvigny
Coussay les Bois	Ozon	Vouillé
Dissay	Payroux Charroux Mauprévoir	Vouneuil Béruges
Fleuré	Poitiers 3 cités	Vouneuil sur Vienne
Fontaine le Comte	Poitiers Asac	Vouzailles

DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 24899494 : Jaunay Marigny (1) – Neuville (2) en poule A du 02/10/22

En raison de la fixation du match de Coupe de France Féminine : Jaunay Marigny (1) – Poitiers 3 cités (1) le 02/10/22 à 15h, la rencontre en rubrique est avancée en lever de rideau à 13h15, même lieu.

DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 24899883 : Oyré Dangé (2) – Châtelleraut Portugais (2) en poule A du 17/09/22

En raison de l'arrêté municipal sur le terrain de Dangé St Romain, la rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain de Oyré le samedi 17/09/22 à 18h30.
Accord du club de Châtelleraut Portugais.

Match n° 24900148 : Quinçay (1) – Vouneuil Béruges (2) en poule B du 18/09/22

Demande de modification de la part du club de Quinçay.
Accord du club de Vouneuil Béruges.

La rencontre en rubrique est inversée et se déroulera à Béruges (stade des cours) le 18/09/22 à 13h15.

Match n° 24900274 : Vouneuil Béruges (2) – Quinçay (1) en poule B du 28/05/23

En raison de l'inversion du match aller, la rencontre en rubrique se déroulera à Quinçay le 28/05/23 à 15h.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 24900654 : Jaunay Marigny (2) – Coussay les Bois (1) en poule B du 02/10/22

En raison de la fixation du match de Coupe de France Féminine : Jaunay Marigny (1) – Poitiers 3 cités (1) le 02/10/22 à 15h et du match : Jaunay Marigny (1) – Neuville (2) en Départemental 2 poule A programmé en lever de rideau à 13h15, la rencontre en rubrique est déplacée sur le terrain annexe (même site) à 13h15.

DÉPARTEMENTAL 5

Match n° 24901177 : St Léger de Montbrillais (2) – St Christophe (2) en poule A du 18/09/22

Demande du club de St Léger de Montbrillais (courriel du 09/09/22 à 11h27) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Match n° 24901308 : Thuré Besse (3) – Ingrandes (3) en poule B du 18/09/22

Demande de modification de la part du club de Thuré Besse (10/09/22 à 10h38)
Accord du club d'Ingrandes.

La rencontre est fixée au samedi 17/09/22 à 18h.



Poule B

Entente entre les équipes d'Antran (3) et d'Usseau (1).

L'équipe Antran / Usseau (3) prend la place, au calendrier, de l'équipe d'Antran (3)

Les équipes devant rencontrer l'équipe d'Usseau (1) seront exemptes aux dates prévues par le calendrier.

Nouvelle composition de la poule B

ANTRAN / USSEAU (3)

ASM / LOUDUN (2)

CHAMPIGNY (1)

CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (3)

INGRANDES (3)

LEIGNE SUR USSEAU (2)

MIREBEAU (2)

OYRE-DANGE (3)

THURE BESSE (3)

VOUZAILLES (2)

88 équipes engagées au 14/09/22

Match n° 24901571 : Quinçay (2) – Bonneuil Matours (2) en poule D du 18/09/22

Demande de modification de la part du club de Quinçay.

Accord du club de Bonneuil Matours.

La rencontre en rubrique est inversée et se déroulera à Bonneuil Matours le 18/09/22 à 13h15.

Match n° 24901697 : Bonneuil Matours (2) – Quinçay (2) en poule D du 28/05/23

En raison de l'inversion du match aller, la rencontre en rubrique se déroulera à Quinçay le 28/05/23 à 13h15.

Poule G

Les rencontres de l'équipe de Smarves Iteuil (3) se dérouleront sur le terrain d'Iteuil.

CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 3

Courriel du club de FC Boutonnais (12/09/22 à 19h27) signalant que les rencontres de l'équipe féminine en poule B se dérouleront sur le terrain de Gournay.

Poule B

Les rencontres de l'équipe de Smarves Iteuil (1) se dérouleront sur le terrain d'Iteuil.

CHAMPIONNAT FÉMININ U11/U13 (géré par le District 86)

Courriel du GJ 3 Vallées 86 (12/09/22 à 20h23) signalant le retrait de son équipe.

La Commission regrette que la demande de retrait soit transmise après l'élaboration de calendriers

L'équipe de GJ 3 Vallées 86 (1) est retirée de la poule C.

Les équipes qui devaient la rencontrer seront exemptes aux dates prévues par le calendrier.

Amende de 33€ (3 forfaits) au GJ 3 Vallées 86.

Courriel du GJ Cerizay Interbocage (08/09/22 à 16h49) demandant à jouer le samedi à 10h30.

La Commission ne peut pas imposer cet horaire aux autres équipes sans leur accord.

Le club devra formuler des demandes de modification pour chaque rencontre par Footclubs.



COUPE LOUIS DAVID

Match n° 25000434 : Aslonnes (1) – Chatain (1) du 11/09/22

Courriel du club d'Aslonnes (12/09/22 à 09h08) envoyant la photo de la feuille de match. Celle-ci a été prise en compte pour le tirage du prochain tour en attendant la réception de l'original.

Dossier en instance.

Match n° 25000435 : Beuxes (1) – Nalliers (1) du 11/09/22

Feuille de match papier reçue

Match n° 25000438 : Châtelleraut Réunionnais (1) – Les Trois Moutiers (1) du 11/09/22

Courriel du club de Châtelleraut Réunionnais (08/09/22 à 19h12) signalant le forfait de son équipe.

Forfait de l'équipe de Châtelleraut Réunionnais (1) (sans déplacement des Trois Moutiers (1)).

L'équipe des Trois Moutiers (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 33€ au club de Châtelleraut Réunionnais.

Match n° 25000439 : Coussay (1) – Vicq sur Gartempe (2) du 11/09/22:

Courriel du club de Vicq sur Gartempe (11/09/22 à 09h25) signalant le forfait de son équipe.

Forfait de l'équipe de Vicq sur Gartempe (2) (sans déplacement)

L'équipe de Coussay (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 33€ au club de Vicq sur Gartempe.

Match n° 25000440 : Espoir (1) – Buxerolles (3) du 11/09/22

Courriel du club de Buxerolles (11/09/22 à 11h12) signalant le forfait de son équipe.

Forfait de Buxerolles (3) (sans déplacement)

L'équipe de Espoir FC (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 33€ au club de Buxerolles

Les frais de déplacement de l'arbitre M. BENSALD Hassan (16,04€) sont à la charge du club de Buxerolles

Match n° 25000441 : Jouhet Pindray (1) – Poitiers Beaulieu FC (1) du 11/09/22

Courriel du club de Poitiers Beaulieu FC (09/09/22 à 15h51) signalant le forfait de son équipe.

Forfait de l'équipe de Poitiers Beaulieu FC (1) (sans déplacement)

L'équipe de Jouhet Pindray (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 33€ au club de Poitiers Beaulieu FC

Match n° 25000443 : Orches (1) – Latillé FC (1) du 11/09/22

Courriel du club d'Orches (09/09/22 à 11h31) signalant le forfait de son équipe.

Forfait de l'équipe de Orches (1) (sans déplacement de Latillé (1))

L'équipe de Latillé (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 33€ au club de Orches

Match n° 25000444 : Poitiers Portugais (1) – Sillars (1) du 11/09/22

Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Portugais (1) d'un joueur (licence n° 2546360523) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Poitiers Portugais lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 21 septembre 2022**, délai réduit en raison des tours de Coupes rapprochés.

Dossier en instance.

**Match n° 25000445 : Pressac / Availles Limouzine (1) – Poitiers Beaulieu ES (1) du 11/09/22**

Courriel du club d'Availles Limouzine (11/09/22 à 19h11) signalant l'absence de l'équipe de Poitiers Beaulieu ES.

Forfait de l'équipe de Poitiers Beaulieu ES (1) (sans déplacement)

L'équipe de Pressac / Availles (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 33€ au club de Poitiers Beaulieu ES

Les frais de déplacement de l'arbitre Mme MORISSET Coralie (16,14€) sont à la charge du club de Poitiers Beaulieu ES

Match n° 25000446 : Sammarçolles (1) – Sanxay (1) du 11/09/22

Courriel du club de Sanxay (10/09/22 à 08h56) signalant le forfait de son équipe.

Forfait de l'équipe de Sanxay (1) (sans déplacement)

L'équipe de Sammarçolles (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 33€ au club de Sanxay

Match n° 25000447 : Saulgé (1) – Bouresse (1) du 11/09/22

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre M. Geoffrey RETAILLEAU (11/09/22 à 20H41) signalant un dysfonctionnement de la tablette.

Feuille de match papier reçue.

Dossier classé.

Match n° 25000449 : St Christophe (1) – Ceaux la Roche (1) du 11/09/22

Courriel du club de St Christophe (12/09/22 à 07h21) signalant un problème de tablette.

Feuille de match papier reçue.

Dossier Classé.

Match n° 25000450 : Usseau (1) – Buxeuil (1) du 11/09/22

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre M. Sébastien GIRAULT (11/09/22 à 19H02) envoyant la photo de la feuille de match. Celle-ci a été prise en compte pour le tirage du prochain tour en attendant la réception de l'original.

Dossier en instance.

Match n° 25000452 : Vernon (1) – Usson-L'Isle (2) du 11/09/22

Courriel du club de Vernon (08/09/22 à 18h34) signalant le forfait de son équipe.

Forfait de l'équipe de Vernon (1) (sans déplacement d'Usson-L'Isle (2))

L'équipe d'Usson-L'Isle (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 33€ au club de Vernon



COUPE LOUIS DAVID : 2^{ème} tour le 25/09/22

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
21	BONNEUIL MATOURS (1)	D4 B	CHAMPAGNE (1)	D4 E	
22	BUXEUIL (1)	D5 C	NAINTRE (2)	D3 A	
23	CISSE (1)	D4 B	JARDRES (1)	D4 C	
24	DISSAY (1)	D4 B	LATILLE (1)	D4 D	
25	ESPOIR FC (1)	D5 C	ST CHRISTOPHE (1)	D4 A	
26	HAIMS (1)	D5 F	ST SAVIN ST GERMAIN (2)	D3 B	
27	LEIGNE SUR USSEAU (1)	D4 A	OUZILLY (1)	D4 D	
28	LES 3 MOUTIERS (1)	D5 A	COUSSAY (1)	D4 A	
29	LHOMMAIZE (1)	D5 H	ADRIERS / LE VIGEANT (1)	D4 C	
30	MONCONTOUR (1)	D4 A	CHÂTELLERAULT SO (3)	D3 A	
31	MONT S SUR GUESNES (1)	D5 A	CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (2)	D3 A	
32	NALLIERS (1)	D4 C	JOUHET PINDRAY (1)	D5 F	
33	NIEUIL L'ESPOIR (2)	D3 C	ST BENOÎT (2)	D3 B	
34	OZON (2)	D3 A	SAMMARCOLLES (1)	D4 A	
35	PRESSAC / AVAILLES LIMOUZINE (1)	D5 H	SAULGE (1)	D5 F	
36	SAVIGNY L'EVESCAULT (1)	D5 E	VENDELOGNE (1)	D4 D	
37	SILLARS (1)	D5 F	CHATAIN (1)	D4 E	
	POITIERS PORTUGAIS (1)	D4 E			
38	ST SAVIOL (1)	D4 E	USSON – L'ISLE (2)	D5 H	
39	VALENCE EN POITOU COUHE. (1)	D4 E	LES ROCHE LA VILLEDIEU (1)	D5 G	
40	VILLENEUVE (1)	D5 F	CHAMPIGNY (1)	D5 B	

Organisation du 2^{ème} tour de la Coupe Louis David : 41 équipes.

20 équipes qualifiées au 1^{er} tour de la Coupe Louis DAVID.

07 équipes de Départemental 3 ne participant pas aux Coupe de France et Coupe Nouvelle-Aquitaine.

04 équipes éliminées au 1^{er} tour de la Coupe Nouvelle-Aquitaine

10 équipes éliminées au 2^{ème} tour de la Coupe Nouvelle-Aquitaine

L'équipe de Nouaillé (2) est exemptée.

Soit un nombre de matches au 2^{ème} tour de 20

La commission constitue 3 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.



CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : 1^{er} tour le 25/09/22

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.	résultats
1	ACG FOOT SUD 86 (3)	D5G	NOUAILLE (4)	D5E	
2	ANTRAN / USSEAU (3)	D5B	POITIERS 3 CITES (3)	D5E	
3	FLEURE / ST JULIEN L'ARS (3)	D5F	PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (3)	D5H	
4	MONTAMISE (3)	D5D	THURE BESSE (3)	D5B	
5	OYRE-DANGE (3)	D5B	NORD VIENNE (3)	D5A	
6	ROUILLE (3)	D5G	CHÂTEAU LARCHER (3)	D5H	
7	SÈVRES ANXAUMONT (3)	D5E	AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (3)	D5C	
8	SMARVES ITEUIL (3)	D5G	BRION - ST SECONDIN (3)	D5H	
9	VOUNEUIL BERUGES (3)	D5E	INGRANDES (3)	D5B	

Organisation du 1^{er} tour du Challenge Marcel Renaudie : 18 équipes

18 équipes ne participant pas à d'autres Coupes.

Soit un nombre de matches au 1er tour de : 9

La commission constitue 2 groupes géographiques
et procède au tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

COUPE du POITOU

La date de fin des engagements sur Footclubs est repoussée au 24/09/22

Équipes concernées : toutes les équipes de Départemental 1, Départemental 2 et Départemental 3.

ENTENTES

Entente entre équipes :

Antran / Usseau (3) en Départemental 5 poule B
ASM / Loudun (2) en Départemental 5 poule B
Chasseneuil St Georges/La Pallu (3) en Départemental 5 poule D
Loudun/Sammarçolles/Nord Vienne/ASM (1) en U11-U13F poule B

Entente entre clubs :

Adriers / Le Vigeant (1) et (2) en Départemental 4 et 5

MISE EN INACTIVITÉ SENIOR

- Mouterre Silly (depuis le 29/08/2022)



DIVERS

Courriels des clubs d'ACG Foot Sud 86, Aslonnes, Champigny le Rochereau, Dissay, La Chapelle Bâton, La Pallu, St Julien l'Ars :

Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriels des clubs de Champagné St Hilaire, Neuville, Oyré Dangé :

Pris note.

Courriel du club d'Adriers

Nécessaire fait

TERRAINS

Rapports de visites de la Commission des Terrains et Installations Sportives

Le 07/08/22 à Iteuil.

La Commission prend note de la décision de la Commission des Terrains et Installations Sportives qui indique que les travaux sont conformes et que l'installation sportive est ouverte à toutes compétitions officielles.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : le mercredi 21 septembre 2022, sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 07 septembre 2022 Procès-verbal n° 03

Présidente Mme Maryse MOREAU.
Présents MM. Didier DANIEL, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC, Jean - Louis OLIVIER et François PAIREMAURE.
Excusé M. Jean - Louis OLIVIER

Approbation du PV n° 02 sans modification.

SAISON 2022 - 2023 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D3	C	1	18/09/22	24900291	Château Larcher (2)	Nouaillé (2)	Arrêté municipal	25/09/22
SAISON 2022 - 2023 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D3	A	3	02/10/22	25015374	Moncoutant (1)	L'Envigne (1)	Coupe de France	06/11/22

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur (se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	Ingrandes	Poitiers Portugais
Adriens	L'Envigne	Sèvres Anxaumont
Availles en Châtelleraut	La Pallu	Smarves Iteuil
Avanton	Ligugé	Sommières St Romain
Biard	Migné Auxances	St Benoît
Boivre	Montamisé	St Julien l'Ars
Buxerolles	Montmorillon	St Savin St Germain
Cenon sur Vienne	Naintré	Stade Poitevin
Champagné St Hilaire	Nalliers	Valdivienne
Chasseneuil St Georges	Neuville	Valence en Poitou – Couhé
Château Larcher	Nieuil l'Espoir	Valence en Poitou OC
Châtelleraut SO	Nord Vienne	Vallée du Salleron
Chauvigny	Nouaillé Maupertuis	Vendelogne
Civaux	Oyré Dangé	Verrières
Coussay	Ozon	Villeneuve Chauvigny
Coussay les Bois	Payroux Charroux Mauprévoir	Vouillé



Dissay
Fleuré
GJ 3 des Vallées 86
GJ Foot Sud 86

Poitiers 3 cités
Poitiers Asac
Poitiers Cep
Poitiers Gibauderie

Vouneuil Béruges
Vouneuil sur Vienne
Vouzailles

DÉPARTEMENTAL 4

Courriel du club de Poitiers Baroc (06/09/22 à 17h09) annonçant le forfait général de son équipe pour la saison 2022-2023.

Rappel du classement des équipes pour la saison 2021-2022

	Départemental 5 (classement des 2èmes)	Poule	Classement des 2èmes			
			Pts	Bp	Bc	dif.
1	Colombiers (1)	B	24	51	11	40
2	Les Ormes (1)	C	20	24	26	-2
3	Ouzilly (1)	A	18	18	16	2
4	Valence en Poitou Couhé (1)	E	17	23	11	12
5	Sanxay (1)	F	16	26	25	1
6	Fleuré / St Julien l'Ars (3)	D	ne peut pas accéder			

→ Les équipes de Colombiers (1) et Valence en Poitou Couhé (1) ont déjà accédé.

→ L'équipe des Ormes ne repart pas.

→ Proposition d'accession au club d'Ouzilly : accord du club d'Ouzilly (07/09/22 à 11h55)

L'équipe d'Ouzilly (1) est intégrée à la place, et avec le même calendrier, que l'équipe de Poitiers Baroc (1).

Nouvelle composition de la poule D

BIARD (2)
 BOIVRE (2)
 CROUTELLE (1)
 FONTAINE LE COMTE (3)
 LATILLE (1)
 MIGNE AUXANCES (3)
 OUZILLY (1)
 POITIERS CEP (2)
 ROUILLE (2)
 SMARVES - ITEUIL (2)
 VALENCE OC (2)
 VENDELOGNE (1)



DÉPARTEMENTAL 5

Rappel de l'article 47.4 du statut de l'Arbitrage.

Les pénalités sportives ne s'appliquent pas au club disputant le championnat de dernière série de District ou de Ligue pour celles qui n'ont pas de Districts, dans les compétitions Libres ou de Football d'Entreprise ou de Futsal, sauf disposition contraire adoptée par l'Assemblée Générale de Ligue sur proposition des Districts.

Les pénalités sportives sont les sanctions de réduction du nombre de joueurs mutés

Par contre, les sanctions financières s'appliquent.

Courriel du club de Savigné (05/09/22 à 11h40) signalant le retrait de son équipe.

La Commission regrette que la demande de retrait soit transmise après l'élaboration de calendriers. L'équipe de Savigné (1) est retirée de la poule G.

Suite au retrait de l'équipe de Poitiers Baroc (1) en Départemental 4 et l'accession à sa place de l'équipe d'Ouzilly (1), celle-ci est retirée de la poule B.

Nouvelle composition des poules B et G

Poule B

ANTRAN (3)
 ASM / LOUDUN (2)
 CHAMPIGNY (1)
CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (3)
 INGRANDES (3)
 LEIGNE SUR USSEAU (2)
 MIREBEAU (2)
 OYRE-DANGE (3)
 THURE BESSE (3)
 USSEAU (1)
 VOUZAILLES (2)

Poule G

ACG FOOT SUD 86 (3)
 ASLONNES (1)
 BLANZAY (2)
 BOIVRE (3)
 BOURESSE / QUEAUX MOUSSAC (2)
 LES ROCHES / LA VILLEDIEU (1)
 PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (2)
 ROUILLE (3)
 SANXAY (1)
 SMARVES ITEUIL (3)
 ST SAVIOL (2)

89 équipes engagées au 07/09/22

CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 3

Courriel du club de Neuville (01/09/22 à 17h34) signalant le retrait de son équipe.

La Commission regrette que la demande de retrait soit transmise après l'élaboration de calendriers.

Courriel du club de Poitiers Gibauderie (05/09/22 à 08h59) signalant avoir oublié d'engager son équipe (1)

Une place étant disponible dans la poule B, la Commission accepte d'y intégrer cette équipe.



Nouvelle composition des poules

Poule A

L'ENVIGNE (1)
MONCOUTANT (1)
NAINTRE (1)
THOUARS (1)
VRINES (1)

Poule B

AVENIR 79 (1)
BOUTONNAIS FC (1)
CELLES-VER / CHAURAY / ECHIRE (1)
CHAUVIGNY (1)
POITIERS GIBAUDERIE (1)
SMARVES – ITEUIL (1)

Match n° 25015374 : Moncutant (1) – L'Envigne (1) en poule A du 02/10/22

Les 2 équipes étant qualifiées en Coupe de France, la rencontre en rubrique est reportée au dimanche 06/11/22

CHAMPIONNAT FÉMININ U11 / U13 (géré par le District 86)

A noter : rentrée des EFF le 01/10/22

COUPE LOUIS DAVID

Match n° 25000433 : Adriers (1) – Poitiers Baroc (1) du 11/09/22

La rencontre est annulée suite au retrait de l'équipe de Poitiers Baroc (1) du championnat. L'équipe d'Adriers (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Dossier classé.

Match n° 25000442 : Lhonnaizé (1) – Savigné (1) du 11/09/22

La rencontre est annulée suite au retrait de l'équipe de Savigné (1) du championnat. L'équipe de Lhonnaizé (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Dossier classé.



CHALLENGE des RÉSERVES

Courriels d'engagement des clubs de Poitiers Gibauderie (06/09/22 à 17h06), Pleumartin La Roche Posay (07/09/22 à 09h54), Croutelle (06/09/22 à 20h05)

CHALLENGE des RÉSERVES : 1er tour 25/09/22					
N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
1	ADRIERS (2)	D5H	LHOMMAIZE / CIVAUX / VERRIÈRES (2)	D5F	
2	BOURESSE / QUEAUX MOUSSAC (2)	D5G	LAVOUX-LINIERS (2)	D5E	
3	CENON / VOUNEUIL (2)	D5C	CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (3)	D5B	
4	CHÂTELLERAULT SO (4)	D5C	BONNEUIL MATOURS (2)	D5D	
5	LOUDUN (2)	D5A	COLOMBIERS (2)	D5D	
6	OUZILLY / COUSSAY (2)	D5D	VOUZAILLES (2)	D5B	
7	PLEUMARTIN LA ROCHE POSAY (2)	D5C	LEIGNE SUR USSEAU (2)	D5B	
8	POITIERS ASAC (2)	D5D	NALLIERS (2)	D5F	
9	SAMMARCOLLES (2)	D5A	DISSAY (2)	D5D	
10	ST BENOÎT (3)	D5E	ST MAURICE GENCAY (2)	D5H	
11	ST LÉGER DE MONTBRILLAIS (2)	D5A	MIREBEAU (2)	D5B	
12	VALDIVIENNE (2)	D5F	VILLENEUVE (2)	D5E	
13	VALLÉE DU SALLERON (2)	D5F	SOMMIÈRES ST ROMAIN (2)	D5H	
14	VICQ SUR GARTEMPE (3)	D5C	AVANTON (2)	D5D	

Organisation du 1er tour CHR : 28 équipes

28 équipes de Départemental 5 tirées au sort (sur les 38 engagées).

Soit un nombre de matches au 1er tour de 14 matchs

La commission constitue 2 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.



CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Liste des équipes engagées automatiquement

Équipes participant à la Coupe Louis David et à la Coupe Jolliet Rousseau

ASLONNES (1)	D5G	ORCHES (1)	D5A
BEUXES (1)	D5A	POITIERS BEAULIEU ES (1)	D5D
BLANZAY (1)	D5H	POITIERS BEAULIEU FC (1)	D5E
BUXEUIL (1)	D5C	PRESSAC / AVAILLES LIMOUZINE (1)	D5H
CEAUX LA ROCHE (1)	D5A	QUEAUX MOUSSAC (1)	D5H
CHAMPIGNY (1)	D5B	SANXAY (1)	D5G
CHÂTELLERAULT REUNIONNAIS (1)	D5C	SAULGE (1)	D5F
ESPOIR FC (1)	D5C	SAVIGNY L'EVESCAULT (1)	D5E
HAIMS (1)	D5F	SILLARS (1)	D5F
JOUHET PINDRAY (1)	D5F	ST REMY SUR CREUSE (1)	D5C
LA CHAPELLE VIVIERS (1)	D5F	USSEAU (1)	D5B
LES 3 MOUTIERS (1)	D5A	USSON – L'ISLE (2)	D5H
LES ROCHES / LA VILLEDIEU (1)	D5G	VERNON (1)	D6E
LHOMMAIZE (1)	D5H	VILLENEUVE (1)	D6F
MONTS SUR GUESNES (1)	D5A	VOUZAILLES (1)	D6D

Équipes participant au Challenge des Réserves

ADRIERS (2)	D5H	MONCONTOUR (2)	D5A
ASM FC / LOUDUN (2)	D5B	NALLIERS (2)	D5F
AVANTON (2)	D5D	OUIZILLY / COUSSAY (2)	D5D
BONNEUIL MATOURS (2)	D5D	PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (2)	D5G
BOURESSE / QUEAUX MOUSSAC (2)	D5G	PLEUMARTIN LA ROCHE POSAY (2)	D5C
CENON / VOUNEUIL (2)	D5C	POITIERS ASAC (2)	D5D
CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (3)	D5B	QUINCAY (2)	D5D
CHÂTELLERAULT SO (4)	D5C	SAMMARCOLLES (2)	D5A
CISSE (2)	D5D	SOMMIÈRES ST ROMAIN (2)	D5H
COLOMBIERS (2)	D5D	ST BENOÎT (3)	D5E
COUSSAY LES BOIS (2)	D5C	ST CHRISTOPHE (2)	D5A
CROUTELLE (2)	D5E	ST LÉGER DE MONTBRILLAIS (2)	D5A
DISSAY (2)	D5D	ST MAURICE GENCAY (2)	D5H
JARDRES (2)	D5E	ST SAVIOL (2)	D5G
LAVOUX-LINIERS (2)	D5E	VALDIVIENNE (2)	D5F
LEIGNE SUR USSEAU (2)	D5B	VALLÉE DU SALLERON (2)	D5F
LHOMMAIZE / CIVAUX / VERRIÈRES (2)	D5F	VICQ SUR GARTEMPE (3)	D5C
LOUDUN (2)	D5A	VILLENEUVE (2)	D5E
MIREBEAU (2)	D5B	VOUZAILLES (2)	D5B

Liste des équipes qui ne sont pas automatiquement engagées

ACG FOOT SUD 86 (3)	D5G	NORD VIENNE (3)	D5A
ANTRAN (3)	D5B	NOUAÏLLE (4)	D5E
AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (3)	D5C	OYRE-DANGE (3)	D5B
BOIVRE (3)	D5G	PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (3)	D5H
BRION - ST SECONDIN (3)	D5H	POITIERS 3 CITES (3)	D5E
CHASSENEUIL – ST GEORGES (3)	D5D	ROUILLE (3)	D5G
CHÂTEAU LARCHER (3)	D5H	SÈVRES ANXAUMONT (3)	D5E
FLEURE ST JULIEN L'ARS (3)	D5F	SMARVES ITEUIL (3)	D5G
INGRANDES (3)	D5B	THURE BESSE (3)	D5B
MONTAMISE (3)	D5D	VOUNEUIL BERUGES (3)	D5E

**Engagement à faire sur Footclubs jusqu'au mardi 13/09/22**

Le tirage du Challenge sera effectué le mercredi 14/09/22 pour des matchs prévus le 25/09/22

ENTENTES**Entente entre équipes :**

ASM / Loudun (1) en Départemental 2 Féminines.

DIVERS**Courriels des clubs de Châtelleraut SO, Espoir, Loudun :**

Réponses par la messagerie Zimbra.

TERRAINS

Rapports de visites de la Commission des Terrains et Installations Sportives

Le 01/08/22 à Oyré.

La Commission prend note de la décision de la Commission des Terrains et Installations Sportives qui indique que les travaux sont conformes et que l'installation sportive est ouverte à toutes compétitions officielles.

Courriels de la Commission des Terrains et Installations Sportives des 31/08/22 et 01/09/22 signalant :

→ La fermeture des terrains suivants :

- Iteuil (Honneur NNI 101)
- Oyré (NNI 101)
- St Julien l'Ars (Annexe NNI102)
- Chasseneuil (Annexe NNI 102)
- La Trimouille (Annexe NNI 102)
- Villemort ((Honneur NNI 101))

- La Villedieu du Clain (Annexe NNI 102)

- Nouaillé (Annexe NNI 102)

→ L'ouverture du terrain de Targé (stade municipal)

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : le mercredi 14 septembre 2022, sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.

Le secrétaire, François PAIREMAURE.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 15 septembre 2022
Procès-verbal n° 1

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Chantal PINTAULT et Sylvie TESSERAU – MM. Jean Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY
Excusée Mme Sandrine VERMOND

LA RENTREE DU FOOT

- Samedi 17 septembre Rentrée du foot U11 (voir organisation et répartition dans le journal foot)
- Samedi 24 septembre Rentrée du foot U7-U9 (voir organisation et répartition dans le journal foot)
- Samedi 1^{er} octobre Rentrée du Foot féminin

MATCHS REMIS

SAISON 2022 - 2023 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17	D1	/	2	24/09/22	25056889	Montmorillon (1)	GJ Foot Sud 86 (1)	Gambardella	22/10/22
U17	D1	/	2	24/09/22	25056890	St Benoit (1)	Nieul/Mignaloux/Les Roches (1)	Gambardella	22/10/22
U17	D1	/	2	24/09/22	25056893	Naintré (1)	Ligugé (2)	Gambardella	22/10/22

CONSTITUTION DES POULES – Saison 2022/2023

U17/U18 Départemental 1

Accession en U18 Régional 2 GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny et GJ 3 Vallées 86

Courriel du club de Nieul l'Espoir et de Mignaloux indiquant refuser l'accession en U18 R2. L'équipe reste en D1

=> Proposition au GJ 3 Vallées 86 (3^{ème} de U17/U18 D1) qui a accepté l'accession en U18 R2

Courriel du club de Château Larcher indiquant refuser l'engagement en D1 pour s'inscrire en D2

=> Proposition au club de Vouneuil s/ Vienne qui accepte l'accession en D1

Refus du club de Buxerolles de s'engager en D1

=> Proposition au club de GJ Foot Sud qui accepte l'accession en D1

Calcul des meilleurs :

2ème	Points	Diff	Obs.
Vouneuil s/ Vienne	6	11	Accède
GJ Foot Sud 86	4	-1	Accède



3ème	Points	Diff	
Chasseneuil St Georges	4	1	
Loudun	3	-8	

4ème	Points	Diff	
Vouneuil Béruges	3	-5	
Ligugé	-1	-7	

CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)

GJ FOOT SUD (1)

LA PALLU (1)

LIGUGE

MIGNE AUXANCE (1)

MONTMORILLON (1)

NAINTRE (1)

NIEUIL L'ESPOIR/MIGNALOUX/LES ROCHES LA VILLEDIEU (1)

SAINT BENOIT (1)

VOUNEUIL SUR VIENNE (1)

Descend en U17/18 DEPARTEMENTAL 2

AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)

GJ DISSAY/BEAUMONT (1)

JAUNAY MARIGNY (1)

OZON (1)

CHATEAU LARCHER/ST MAURICE GENCAÏ/ SOMMIERE (1)

U17/U18 Départemental 2

POULE A

CHATEAU LARCHER /ST
MAURICE/SOMMIERES (1)

GJ MONTASEVRES (2)

GJ VAL DE VONNE (2)

GJ VVM CHAUVIGNY (2)

MONTMORILLON (2)

POITIERS 3 CITES (1)

VALENCE EN POITOU/VIVONNE (1)

VOUNEUIL BERUGES/ASPTT (1)

POULE B

AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)

GJ AVENIR 86 (1)

GJ DISSAY BEAUMONT (1)

JAUNAY MARIGNY (2)

LOUDUN/SAMMARCOLLES/NORD VIENNE/ASM
(1)

MIREBEAU/LA PALLU (1)

NAINTRE (2)

OZON (1)



POULE C

CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
 GJ MONTASEVRES (3)
 JAUNAY MARIGNY (1)
 MIGNE AUXANCES (2)
 NEUVILLE (1)
 POITIERS ASAC (2)
 POITIERS CEP (1)
 VICQ / ST SAVIN (1)

U15 Départemental 1

Accession en U16 R2

Gj Montasèvres et Gj Espoir Sud Poitiers

Courriel du club de Fontaine le Comte pour le Gj Espoir Sud Poitiers indiquant accepter l'accession en U16 R2

L'équipe de Ligugé/Sm-It/Fon/Nou (2) a acquis le droit d'accéder en terminant 1^{ère} du championnat U15D1.

L'équipe de Ligugé (1) étant pré-engagée en U16 R1 ; la place en U16 R2 revient donc aux autres clubs composant l'entente (et qui on créé un groupement).

Courriel du club de La Pallu indiquant refuser la montée en D1

=> Proposition au club de Montmorillon qui a refusé

=> Proposition au club de Cissé qui a refusé

=> Proposition au club de Mirebeau qui a refusé

=> Proposition au club d'Ozon qui a accepté

Courriel du club de St Savin St Germain indiquant refuser de jouer en D1 (après validation de l'engagement) et souhaitant s'engager en D2

=> Proposition au club de Naintré qui accepte l'accession en D1

Calcul des Meilleurs :

2ème	Points	Diff	Obs.
Montmorillon 2	6	4	Refus
Cissé	3	-3	Refus
Mirebeau	3	-5	Refus
Ozon	2	-3	Accède

3ème	Points	Diff	
Naintré	4	1	Accède
Buxerolles	3	1	
Asptt	3	-19	
Gj 3 Vallées 86 2	1	-2	



GJ DISSAY BEAUMONT (2)

GJ FOOT SUD 86 (1)

JAUNAY MARIGNY (1)

MIGNE AUXANCES (1)

NAINTRE (1)

NEUVILLE (1)

OZON (1)

POITIERS 3 CITES (1)

POITIERS ASAC (1)

SO CHATELLERAULT (1)

Descend en U15 DEPARTEMENTAL 2

GJ VVM CHAUVIGNY

VALENCE EN POITOU OC (1)

GJ AVENIR 86 (1)

LA PALLU (1)

ST SAVIN / VICQ (1)

U15 Départemental 2

POULE A

ASPTT/VOUNEUIL BERUGES (2)

BUXEROLLES (2)

GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)

GJ VAL DE VONNE (1)

QUINCAY/VOUILLE (2)

ST BENOIT (1)

VIVONNE/VALENCE EN POITOU (1)

POULE B

AVAILLES EN CHATELLERAULT/BONNEUIL MATOURS (1)

ASM/LOUDUN/SAMMARCOLLES/NORD VIENNE (1)

CENON (1)

CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)

GJ AVENIR 86 (1)

MIREBEAU (1)

NAINTRE (2)

POULE C

ASPTT/VOUNEUIL BERUGES (1)

CISSE (1)

GJ DISSAY BEAUMONT (3)

LA PALLU/L'ENVIGNE (1)

MIGNE AUXANCES (2)

NEUVILLE (2)

QUINCAY/VOUILLE (1)

POULE D

BUXEROLLES (1)

GJ 3 VALLEES 86 (2)

GJ MONTASEVRES (1)

GJ VVM CHAUVIGNY (3)

NIEUIL/MIGNALOUX/LES ROCHES LA VILLEDIEU (2)

POITIERS ASAC (2)

ST BENOIT (2)



POULE E

BRION ST SECONDIN/ST
MAURICE/SOMMIERE/CHAMPAGNE (1)

GJ 3 VALLEES 86 (1)

GJ VVM CHAUVIGNY (2)

MONTMORILLON (2)

NIEUIL/MIGNALOUX/LES ROCHES LA VILLEDIEU

(1)

POITIERS CEP (1)

ST SAVIN/VICQ (1)

U13 Départemental 1

Accession en U14 R2 : GJ Dissay Beaumont et GJ Espoir Sud Poitiers

Refus du club de Vouillé de s'engager en D1

=> Proposition au club de Naintré qui accepte l'accession en D1 et qui libère une place en D2

=> Proposition au club de Bonneuil Matours qui donne son accord pour l'accession de D2

Courriel du club de Nieuil l'Espoir indiquant refuser de jouer en D1 (après validation de l'engagement) et souhaitant s'engager en D3

=> Proposition au club de Valence en Poitou OC qui refuse

=> Proposition au GJ VVM Chauvigny qui accepte l'accession en D1 et libère une place en D2

=> Proposition au club de St Savin St Germain qui refuse l'accession en D2

=> Proposition au GJ Val de Vonne qui donne son accord pour l'accession en D2

Départemental 2 - calcul des meilleurs :

3ème	Points	Diff	Observation
Châtelleraut So 3	6	2	Ne peut pas accéder en D1
Vouillé	3	-8	Refus

4ème	Points	Diff	Observation
Naintré	3	-5	Accède
Valence en Poitou	2	-5	Refus

5ème	Points	Diff	Observation
GJ VVM Chauvigny	4	-1	Accède
Neuville	3	-5	

Départemental 3 - calcul des meilleurs :

2ème	Points	Diff	Obs.
Antoigné	6	9	Accède
Bonneuil Matours	6	8	Accède
St Savin/Vicq 2	6	6	Refus
GJ Val de Vonne 2	6	4	Accord
Poitiers 3 Cités 2	6	3	
Poitiers Beaulieu	6	2	



CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)

CHATELLERAULT SO (1)

GJ MONTASEVRES (1)

GJ VVM CHAUVIGNY (1)

MIGNE AUXANCES (1)

MIREBEAU (1)

MONTMORILLON/LEIGNES (1)

NAINTRE (1)

POITIERS STADE (1)

SAINT BENOIT (1)

Descend en U13 DEPARTEMENTAL 2

JAUNAY MARIGNY (1)

POITIERS ASAC (1)

POITIERS 3 CITES (1)

VOUILLE/LATILLE/VENDELOGNE/BOIVRE (1)

NIEUIL/ MIGNALOUX (1)

U13 Départemental 2

POULE A

GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)

BONNEUIL MATOURS (1)

CHATELLERAULT SO (2)

GJ VAL DE VONNE (2)

JAUNAY MARIGNY (1)

L'ENVIGNE (1)

LA PALLU (1)

MIGNE AUXANCES (2)

NEUVILLE (1)

POITIERS ASAC (1)

POULE B

BUXEROLLES (1)

CHATELLERAULT SO (3)

GJ 3 VALLEES 86 (1)

GJ ESPOIR SUD POITIERS (1)

GJ VAL DE VONNE (1)

POITIERS 3 CITES (1)

POITIERS ASAC (2)

POITIERS STADE (2)

VALENCE EN POITOU OC (1)

VENDELOGNE/VOUILLE/QUINCAY/BOIVRE/LATILLE
(1)



U13 Départemental 3

POULE A

ASM (2)

CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)

CHATELLERAULT SO (4)

GJ ANTOIGNE INGRANDES (2)

GJ AVENIR 86 (1)

LOUDUN/SAMMARCOLLES/NORD VIENNE
(1)

OZON (1)

POULE B

ASM (1)

CERNAY ST GENEST (1)

COUSSAY (1)

GJ AVENIR 86 (2)

LOUDUN/SAMMARCOLLES/NORD VIENNE
(2)

MIREBEAU (2)

NEUVILLE (2)

VENDELOGNE/VOUILLE/QUINCAY/BOIVRE/LATILLE (2)

POULE C

AVAILLES (1)

GJ ANTOIGNE INGRANDES (3)

GJ DISSAY BEAUMONT (1)

GJ MONTASEVRES (2)

GJ VVM CHAUVIGNY (2)

NAINTRE (2)

POITIERS ASAC (3)

ST SAVIN/VICQ (2)

POULE D

CISSE (1)

GJ DISSAY BEAUMONT (2)

GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)

GJ VVM CHAUVIGNY (4)

JAUNAY MARGNY (2)

MIGNE AUXANCES (3)

VENDELOGNE/VOUILLE/QUINCAY/BOIVRE/LATILLE
E (3)

VOUNEUIL BERUGES (1)

POULE E

GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)

GJ FOOT SUD 86 (1)

LIGUGE (1)

MIGNALOUX/NIEUIL/LES ROCHES LA

VILLEDIEU (1)

MONTMORILLON/LEIGNES (3)

ST MAURICE/BRION/CHAMPAGNE/SOMMIERE
(1)

USSON - L'ISLE (1)

VIVONNE (1)

POULE F

GJ ESPOIR SUD POITIERS (4)

GJ VVM CHAUVIGNY (3)

LIGUGE (2)

MIGNALOUX/NIEUIL/LES ROCHES LA

VILLEDIEU (2)

MONTMORILLON/LEIGNES (2)

ST BENOIT (2)

ST SAVIN/VICQ (1)

POULE G

BIARD (1)

BUXEROLLES (2)

CHASSENEUIL ST GEORGES (1)

GJ ESPOIR SUD POITIERS (5)

POITIERS 3 CITES (2)

POITIERS CEP (1)



POITIERS STADE (3)
VOUNEUIL BERUGES (2)

U11

POULE A

BUXEROLLES 1
CHASSENEUIL ST GEORGES 1
JAUNAY MARIGNY 1
NAINTRE 1

OZON 1

POITIERS ASAC 1
SO CHATELLERAULT 1
STADE POITEVIN 1

POULE B

MIGNALOUX 1
MIGNE AUXANCES 2
GJ MONTASEVRES 1
POITIERS 3 CITES 1

POITIERS CEP 1

SO CHATELLERAULT 2
STADE POITEVIN 2
VOUNEUIL BERUGES 2

POULE C

ASM 1
BEAUMONT 1
CHAT. PORTUGAIS 1
CISSE 1

LA PALLU 1

LOUDUN 1
MIGNE AUXANCES 1
SO CHATELLERAULT 3

POULE D

GJ 3 VALLEES 86 1
GJ FOOT SUD 86 1
GJ VAL DE VONNE 1
LIGUGE 1
MONTMORILLON/LEIGNES 1
ST BENOIT 1
STMG/BRION/CHAMP/FLEURE 1

VOUNEUIL / BERUGES 1

POULE E

BEAUMONT ST CYR 2
CERNAY ST GENEST 1
DISSAY 1
JAUNAY MARIGNY 2
L'ENVIGNE 1
MIREBEAU 1
SO CHATELLERAULT 4

VOUILLE/VEND/QUIN 1

POULE F

BONNEUIL MATOURS 1
BUXEROLLES 2
COUSSAY 1
GJ MONTASEVRES 2
GJ VVM CHAUVIGNY 1
MIGNE AUXANCES 3
SO CHATELLERAULT 5

VICQ /ST SAVIN 1

POULE G

BIARD 1
FONTAINE LE COMTE 1
GJ VAL DE VONNE 2
LATILLE/BOIVRE 1
POITIERS 3 CITES 2
ST BENOIT 2
STADE POITEVIN 3
VIVONNE 1

POULE H

ADRIERS 1
FONTAINE LE COMTE 2
LIGUGE 2
MONTMORILLON/LEIGNES 2
NIEUIL L'ESPOIR 1
NOUAILLE 1
STMG/BRION/CHAMP/FLEUR 2
VALDIVIENNE 1

POULE I

AVAILLES EN CHAT. 1
CHAT. PORTUGAIS 2
GJ ANTOIGNE INGRANDES 1
GJ AVENIR 86 1
LOUDUN 2
NEUVILLE 1
OZON 2
THURE BESSE 1



POULE J

DISSAY 2
DISSAY 3
GJ ANTOIGNE INGRANDES 2
GJ AVENIR 86 2
GJ VVM CHAUVIGNY 2
NEUVILLE 3
THURE BESSE 2

POULE K

BUXEROLLES 3
CHASS. ST GEORGES 2
NEUVILLE 2
POITIERS ASAC 2
POITIERS CEP 2
VOUILLE/VEND/QUIN 2
VOUILLE/VEND/QUIN 3

POULE L

CHATEAU LARCHER 1
GJ 3 VALLEES 86 2
GJ FOOT SUD 86 2
SMARVES ITEUIL 1
SMARVES ITEUIL 2
VALENCE EN POITOU OC 1

POULE M

GJ MONTASEVRES 3
GJ VVM CHAUVIGNY 3
MIGNALOUX 2
POITIERS ASAC 3
VALDIVIENNE 2
VICQ/ST SAVIN 2

La première journée de championnat aura lieu le 24 septembre 2022

Prochaine réunion : jeudi 22 septembre 2022 à 14h30
Le Président, Philippe BARRITAU



Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage

Réunion du jeudi 06 Septembre 2022

Procès-verbal n° 1

Président : Sébastien AUBINEAU

Présents : MM. Eddy BRANSWYK, Jacques DION, Fabrice DUGAST, Bruno DUPUIS, Florent FAVARD, Jean-Yves KAES, Jordan MORISSON, Patrick RIVIERE.

Excusés : Mme Cinthia ALVARADO, MM. Leo BEULET, Christian DELCEL, Christopher DUPUIS.

Approbation des PV n° 4 et 5 des réunions de CDPA.

Informations du président

Modification de la composition de la CDPA :

- Départs de Saad ABID-ALI, Faïz AGANAYE, Karine GAVOIS et Sébastien THIMON. La CDPA les remercie pour les services rendus au sein de la commission
- Départ de Juba ASMA, la CDPA le remercie pour les services rendus au sein de la commission et dans son rôle de chargé de mission
- Départ du CTRA Séverin RAGER. La CDPA le remercie pour l'accompagnement de la commission et de son aide dans les différentes activités

Nouvelle organisation des FIA, cette saison l'IR2F se charge uniquement de la partie « pédagogique » de la FIA. L'aspect logistique étant à la charge organisationnelle des Districts. Pour notre District 2 formations se feront au siège :

- du 16 au 18 septembre, mixte
- du 06 au 07 février, mineurs et sans internat

Un troisième stage, avec internat, se tiendra au CREPS de Boivre (du 09 au 12 décembre), mixte.

Une réunion des présidents de CDA et de CDPA s'est tenue le 27 août 2022 à Puymoyen.

Nouvelle organisation de l'arbitrage à compter de la saison 2022/2023.

Nous n'avons plus de CTRA de secteur et ceux-ci sont à présent positionnés sur des « grandes missions » régionale.

Ils sont chargés, entre autres missions :

Julian GRELOT de la gestion des effectifs arbitres masculins de la N3 au R3

Sandra RENON de la gestion des arbitres féminines et des AA

Saïd EL MOUFAKKIR de la gestion des arbitres futsal

Un quatrième CTRA est en cours de recrutement par la LFNA, il sera chargé, des relations avec les Districts.

Lecture des courriers

Courriels de :

- Clément Parillaud : Accord pour intégrer la commission, sous réserve de l'accord du comité de direction du District.
- Benjamin Barbeau : Accord pour intégrer la commission, sous réserve de l'accord du comité de direction du District.
- Sébastien Recoupé : Accord pour intégrer la commission, sous réserve de l'accord du comité de direction du District.
- Théo Leproust : Pris note. Théo doit repasser l'examen arbitre afin d'être intégré par la suite au corps des AA.



Composition de la commission et constitution du bureau

Président :	Sébastien AUBINEAU	Chargé de Mission Arbitrage
Vice-président délégué :	Fabrice DUGAST	
Secrétaire :	Jordan MORISSON	Chargé de Mission Arbitrage
Membres :	Cynthia ALVARADO	
	Benjamin BARBEAU	
	Léo BEULET	Chargé de Mission Arbitrage
	Eddy BRANSWICK	
	Christian DELCEL	
	Jacques DION	
	Bruno DUPUIS	
	Christopher DUPUIS	
	Florent FAVARD	
	Jean-Yves KAES	
Clément PARILLAUD		
Sébastien RECOUPE		
Patrick RIVIERE		

Désignation des arbitres stagiaires : Patrick RIVIERE, Clément PARILLAUD

Désignation des accompagnateurs : Patrick RIVIERE, Clément PARILLAUD

Suivi challenge de l'arbitrage : Fabrice DUGAST, Florent FAVARD

Tous les membres de la CDPA sont accompagnateurs et doivent réaliser au minimum 2 accompagnements dans la saison.

Actions à mettre en place pour la saison 2022/2023

- La formation des référents arbitres va à nouveau être mis en place cette saison. La formation sera ouverte pour les clubs de N3, R1, R2, R3, D1, D2, D3 et D4.
- Une formation des arbitres auxiliaires va être réalisée, une date sera communiquée prochainement.
- Les formations administratives des arbitres sortant de FIA vont être organisées après le passage de leur examen afin d'optimiser leurs déplacements.
- 4 formations continues vont être organisées durant la saison avec 3 séances sur le terrain et une séance en salle. L'objectif est d'améliorer la technique des arbitres stagiaires afin qu'ils progressent et soient plus à l'aise sur le terrain.
- Une communication sera effectuée auprès des clubs sur le Challenge de l'arbitrage.

Plan d'action des visites des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage

Des actions seront menées pour visiter les clubs en infraction. Les clubs qui ont déjà été visités l'année dernière se verront proposer une séance sur terrain avec un biathlon des lois du jeu.

Questions diverses

Pas de questions diverses.

Prochaine CDPA sur convocation le 7 novembre 2022

**Le Président,
Sébastien AUBINEAU**

**Le Secrétaire,
Jordan MORISSON**



ACTION RESPECT ET FOOTBALL



Poitiers, le 09 septembre 2022

A l'attention des Présidentes et Présidents des clubs du District de la Vienne

Chères Présidentes, chers Présidents,

Dans un courrier du 10 mai 2022, le Président de la Fédération Française de Football et le Président de la Ligue de Football Amateur (copie jointe) nous ont alerté sur la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football qui nous imposent de réagir. Ils nous demandent de sensibiliser les supporters, les parents, et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Après avoir préparé à l'attention des clubs des Chartes à adapter ou à adopter, la commission de l'Éthique et de la Prévention, avec le soutien du Comité de Direction, lance, en ce début de saison, une campagne de communication sur le RESPECT.

Cette action sera relayée et appuyée par un article de presse à paraître avant la première journée de championnat.

Il s'agit d'une action de prévention commune à tous les clubs. Les effets attendus, notamment la baisse des dossiers disciplinaires, seront évalués.

Elle aura lieu le 18 septembre prochain (ou le 17), avant le coup d'envoi de chaque match de la première journée de championnat.

Nous vous adressons un article à lire par vous-même, votre capitaine ou un licencié de votre choix. Cet article comporte deux parties, la première partie est à lire par le club visiteur, la seconde par le club recevant. Vous avez toute latitude pour présenter et organiser cette communication afin qu'elle se réalise dans les meilleures conditions. L'utilisation d'une sono serait l'idéal. A défaut la proximité du public est nécessaire afin que le message soit bien compris.

Ensemble, agissons contre toute forme de violences,

Ensemble, exprimons notre solidarité au service de nos licenciés et de nos territoires,

Ensemble, préservons notre football.

Bien sportivement,

Le Président du District

Le Président de la Commission
de l'Éthique et de la Prévention



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers
Tel. : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fff.fr> – Courriel : district@foot86.fff.fr



LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !



Action Football et Respect : une obligation ?

Message des clubs à lire par le capitaine, ou un joueur ou un dirigeant, avant le coup d'envoi de la rencontre de la première journée de championnat.

Première partie à lire par le club visiteur :

Dans un courrier du 10 mai dernier adressé aux présidents des clubs affiliés, le Président de la Fédération Française de Football et le Président de la Ligue du Football Amateur s'inquiètent de la recrudescence d'actes et d'agissements intolérables, qu'il s'agisse de menaces, de violences verbales ou physiques, d'intimidations ou de discriminations. Ils demandent à tous les acteurs, dirigeants, éducateurs, joueurs, parents, supporters et spectateurs **de ré-a-gir**.

Football et Respect : une obligation ?

La passion qui nous anime ne peut se conjuguer avec la violence et la haine. Nous devons défendre les valeurs que nous partageons tous : le respect, la tolérance, l'effort, la solidarité et le plaisir.

Deuxième partie à lire par le club recevant :

C'est pourquoi en ce début de saison 2022/2023, nous capitaines, joueurs, éducateurs et dirigeants, nous voulons que nos rencontres se déroulent avec enthousiasme, détermination et sérénité. Aussi, nous nous adressons :

A tous les joueurs de notre club : pour qu'ils adoptent avant, pendant et après le match une attitude correcte et respectueuse à l'égard des arbitres, à l'égard de nos adversaires et à l'égard du public ;

A nos dirigeants et éducateurs du banc de touche : pour qu'ils veillent toujours au bon état d'esprit des rencontres avant, pendant et après le match ;

A nos parents et fidèles supporters : pour qu'ils continuent à nous encourager en respectant nos adversaires et les décisions arbitrales.

Tous ensemble, nous faisons vœux d'afficher notre sportivité dans la victoire comme dans la défaite ;

*Tous ensemble, nous faisons vœux de nous retrouver **chaque week-end** avec la même envie et le plaisir commun de nous montrer solidaires dans les intentions, avec votre soutien et vos encouragements. MERCI.*

Le Président du District

Le Président de la Commission
de l'Éthique et de la Prévention



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers
Tel. : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fff.fr> – Courriel : district@foot86.fff.fr



Le Président de la Fédération Française de Football
Le Président de la Ligue du Football Amateur

A l'attention des Présidentes et Présidents
de clubs de football affiliés à la FFF

Paris, le 10 mai 2022

Chères Présidentes, chers Présidents,

Le football, comme d'autres activités qui animent nos vies quotidiennes, sort à peine de deux ans d'une crise sans précédent. Deux ans durant lesquels le plaisir de la pratique a été perturbé par l'absence d'entraînements, de matchs, de spectateurs, mais aussi de saines rivalités, de moments de convivialité, de partage... Depuis le mois d'août 2021 et même avant, vos clubs, accompagnés par les instances, ont pourtant su adapter leur fonctionnement pour permettre le retour au football dans le plus strict respect des mesures sanitaires.

Malgré ces contraintes, quelle joie que celle de revenir au pur plaisir du jeu ! De revoir les sourires et les encouragements, sur et au bord des terrains ! C'est à votre engagement et à votre générosité en tant qu'acteurs principaux de vos clubs que nous le devons. Ces clubs qui sont des lieux d'échanges et de mixité et au sein desquels se transmet l'apprentissage de valeurs que nous partageons tous : le respect, la tolérance, l'effort et la solidarité.

Pourtant, clubs et terrains de football sont depuis plusieurs semaines les théâtres d'une recrudescence d'actes que nous condamnons avec la plus grande fermeté. Plusieurs rencontres ont été émaillées par des agissements intolérables, qu'ils s'agissent d'actes de menaces de violences verbales ou physiques, de discriminations, d'intimidations notamment à l'égard de nos officiels et en particulier du corps arbitral. Sans arbitre, il n'y a pas de jeu. Agresser un arbitre, c'est tuer le football ! Les dérives commencent par des contestations verbales et s'achèvent par des coups.

Si ces actes graves ne sont le fait que d'une minorité d'individus, licenciés ou non (joueurs, éducateurs, dirigeants, spectateurs, parents...), ils nous imposent à tous de réagir.

Nous comptons sur votre entière implication et souhaitons vous rappeler que vous pouvez compter sur le travail et l'engagement de vos Ligues et de vos Districts pour mener à bien les auditions ou instructions nécessaires et prendre les mesures disciplinaires proportionnées à chaque type d'incident que personne ne doit essayer de minimiser et encore moins de cautionner.

Les collaborations et connexions locales entreprises par vos instances avec les autorités administratives et judiciaires peuvent également, et dans certains cas, permettre de prévenir les situations les plus à risque ou aboutir à des sanctions complémentaires à l'encontre des coupables. Ces procédures ne peuvent fonctionner sans votre concours. Vos signalements, vos alertes et vos témoignages sont déterminants pour anticiper, mesurer, et réparer ces incidents.



Bien plus encore que sur ce volet répressif, votre rôle et celui des dirigeants, des éducateurs et autres bénévoles, est de contribuer à la mission éducative et citoyenne de nos clubs, véritables prescripteurs des valeurs que vous partagez notamment avec les plus jeunes de nos licenciés.

Il est également de votre responsabilité de sensibiliser les partenaires, les supporters, les parents, et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances. La passion qui nous anime tous ne peut se conjuguer avec la violence et la haine.

Ce sont des missions difficiles, une charge supplémentaire, mais absolument nécessaires.

Par cet engagement, vous êtes et resterez des acteurs de la cohésion sociale qui contribuez à réduire les inégalités et à contenir ces incivilités. Vous favorisez l'unité de notre football et fournissez à notre jeunesse les clés de leur émancipation.

Ensemble, mettons un terme à ces épisodes de violence qui n'ont pas leur place sur nos terrains.

Ensemble, affichons notre solidarité au service de nos licenciés et de nos territoires.

Ensemble, préservons ce patrimoine qu'est notre football.

Sportivement,

Noël LE GRAET
Président de la FFF

Vincent NOLORGUES
Président de la LFA



INFORMATIONS DIVERSES

Stage Détection U15 Garçons

CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2008.

Déroulement du processus de détection :

- Mardi 30 Août (stage – environ 35 joueurs convoqués)
- Mercredi 28 Septembre (stage – 26 joueurs convoqués)
- Mercredi 12 Octobre (Sélection de la Vienne – opposition Sélection 79 – 16 joueurs convoqués)
- Vendredi 4 Novembre (Sélection mixte 86/79 – x joueurs convoqués)

TRES IMPORTANT !!!

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- **de son équipement complet de footballeur**
- **d'une gourde**
- **de l'autorisation parentale ci-jointe** *(si celle-ci n'a pas déjà été fournie)*

L'encadrement du rassemblement sera assuré par :

- *Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF LFNA*
- *Jean-Claude BARRAULT, membre de la Commission Technique Départementale 86*
- *Jean-Pierre BERNARD, membre de la Commission Technique Départementale 86*
- *Patrick ECALLE, membre de la Commission Technique Départementale 86*
- *Christian SAVIGNY, Président de la Commission Technique Départementale 86*



MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022
de 14h15 à 17h15 à POITIERS
Complexe sportif de La Demi-Lune
(1, rue de Salvart - 86000 Poitiers)

Liste des 26 joueurs (4 clubs et/ou G.J) convoqués pour ce stage :

CHÂTELLERAULT S.O.C :

KONE Issouf, **DUFRESNE Léo**, FIRAR
Youssef, GASSAMA Jonathan, BONNAIN
Louison,
TARRADE Mathis, BEAU Lucas, TONRU
Alexandre, GUILLEMOT Macéo

G.J VAL de VONNE :

ECAULT Dragan

STADE POITEVIN F.C :

ASSOUL Yassine, CAZAUDARRE Baptiste,
GUYONNAUD Dorian, CADU Gabriel,
KOUROUMA Mamady Cheick,
GOUIONNET Tom, LEVERT Jules, CAMARA
Manke,

BEN HADJ Nassim, ROTH Thiméo,

ANTIGNY Léopold, **MEUNIER Léo**

MONTMORILLON :

JOYAUX Louis, SAVATIER Arthur, FABIEN
Maxence GUILLOTEAU Enzo.

En gras et italique, les Gardiens de But

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)





COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :E-mail :agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)**Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2022-2023 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



RENTREE DU FOOT U11

REPARTITION des CLUBS sur les 12 sites :

U10 / U11

(x) = nombre d'équipes engagées

- **STADE POITEVIN, terrain de St Eloi (8) :**

Stade Poitevin (3) – Fontaine-le-Comte (2) – Poitiers ASAC (3)

- **GJ MONTASEVRES, terrain de SEVRES-ANXAUMONT (8) :**

Sèvres-Anxaumont (3) – Mignaloux-Beauvoir (2) – Nieuil-l'Espoir (2) – Nouaillé-Maupertuis (1)

- **VALDIVIENNE (8) :**

Valdivienne (2) – GJ VVM Chauvigny (3) – GJ 3 Vallées 86 (2) – Adriers (1)

- **POITIERS 3 CITES (8) :**

Poitiers 3 Cités (2) – Poitiers CEP (2) – Buxerolles (3) – Biard (1)

- **LOUDUN (7) :**

Loudun (2) – L'Envigne (1) – ASM (1) – Cernay St Genest (1) – La Pallu (1) – Mirebeau (1)

- **NAINTRE (7) :**

Naintré (1) – Portugais Châtelleraut (2) – Bonneuil Matours (1) – Availles en Châtelleraut (1) – Thuré-Besse (1) – GJ Antoigné Ingrandes (1) – ~~Ozon (1)~~

- **GJ AVENIR 86, terrain d'ANTRAN (8) :**

GJ Avenir 86 (2) – SO Châtelleraut (1) – Vicq/St Savin (2) – Coussay les Bois (1) – **Ozon (2)**

- **CHASSENEUIL-ST GEORGES, terrain de CHASSENEUIL-DU-POITOU (8) :**

Chasseneuil-St Georges (2) – ~~SO Châtelleraut (2)~~ – Beaumont (2) – Jaunay-Marigny (2) – **Saint-Benoît (2)**

- **NEUVILLE (8) :**

Neuville (3) – Migné-Auxances (3) – Vouneuil-Béruges (2)

- **VOUILLE (8) :**

Vouillé (3) – Cissé (1) – Latillé (1) – Dissay (3)

- **ST MAURICE GENÇAY-FLEURE, terrain de FLEURE (8) :**

St Maurice Gençay-Fleuré (2) – Ligugé (2) – Smarves-Iteuil (2) – Montmorillon (2)

- **VALENCE EN POITOU OC (7) :**

GJ Val de Vonne (2) – GJ Foot Sud (2) – Valence en Poitou OC (1) – Vivonne (1) – Château-Larcher (1) – ~~Saint-Benoît (2)~~



REPARTITION Rentrée du Foot U7/U9 selon les SECTEURS

	CLUBS PARTICIPANTS	CLUBS RECEVANTS		CLUBS PARTICIPANTS	CLUBS RECEVANTS
SECTEUR 1 - MORTON	NORD VIENNE	Club organisateur : ASM Référent secteur : Tony RICHARD Référent District : Tony RICHARD	SECTEUR 2 - DISSAY	CERNAY ST GENEST	Club organisateur : Dissay Référent secteur : Cyrille BERNIER Référente District : Charlotte PADELLEC
	LES TROIS MOUTIERS			L'ENVIGNE	
	SAMMARCOLLES			NEUVILLE de POITOU	
	LOUDUN			JAUNAY-MARIGNY	
	A.S.M.			BEAUMONT ST CYR	
	ST LEGER DE MONTBRILLAIS			LA PALLU	
	MIREBEAU			VOUZAILLES	
				DISSAY	
SECTEUR 3 - NAINTRÉ	OZON FC	Club organisateur : Naintré Correspondant club : Maxence PAIN Référent secteur : Cyrille BERNIER Référent District : François JOSSE	SECTEUR 4 - LUSIGNAN	LATILLE BOIVRE	Club organisateur : Val de Vonne Correspondant club : Kévin GUITTON Référent secteur : Antoine ANDRIEUX Référent District : Philippe BARRITAU
	GJ AVENIR 86			VENDELOGNE	
	COUSSAY / PLEUMARTIN / LA ROCHE POSAY / SOC			GJ VAL DE VONNE	
	CENON SUR VIENNE			CISSE	
	THURE / BESSE			VOUNEUIL - BERUGES	
	SO CHATELLERAULT			FONTAINE LE COMTE	
	NAINTRÉ			QUINCAY	
	PORTUGAIS DE CHATELLERAULT			VOUILLE	
	ANTOIGNE / INGRANDES				
	AVAILLES EN CHATELLERAULT				
	VICQ S/ GARTEMPE				
BONNEUIL MATOURS					
SECTEUR 5 - LIGUGE	SMARVES / ITEUIL	Club organisateur : Ligugé Correspondant club : Philippe GARRAUD Référent secteur : Christian SEIGNEURIN Référent District : Christian SAVIGNY	SECTEUR 6 - POITIERS ASAC	CHASSENEUIL - ST GEORGES	Club organisateur : Poitiers ASAC Correspondant club : Arnaud AUGEREAU Référent secteur : Nicolas PAYNOT Référente District : Sylvie TESSERAU
	MIGNE-AUXANCES			MONTAMISE	
	LIGUGE			FC POITIERS BEAULIEU	
	AVANTON			STADE POITEVIN	
	ST BENOIT			SEVRES-ANXAUMONT	
	BIARD			ASAC POITIERS	
	CEP POITIERS			BUXEROLLES	
	3 CITES POITIERS			POITIERS GIBAUDERIE	
	STADE POITEVIN (2)				
SECTEUR 7 - GENÇAY	ASLONNES	Club organisateur : Gençay Correspondant club : Ludovic NOEL et Cyril KAHOU Référent secteur : Arthur COLLIN Référent District : François JOSSE	SECTEUR 8 - LUSSAC LES CHATEAUX	ST JULIEN L'ARS	Club organisateur : GJ 3 Vallées 86 Correspondant club : Frédéric TURBEAU Référent secteur : Jean-Paul PINTAULT Référent District : Jean-Paul PINTAULT
	FLEURE			CHAUVIGNY	
	GJ FOOT SUD 86			POUILLE TERCE	
	LES ROCHES LA VILLEDIEU			VALDIVIENNE	
	MIGNALOUX BEAUVOIR			SAINT SAVIN	
	NIEUL L'ESPOIR			GJ 3 VALLEES 86	
	NOUAILLE			MONTMORILLON	
	VALENCE EN POITOU			SAULGE	
VIVONNE / CHAT.LAR / ST MAURICE.G / BRION / SOMM	USSON / ISLE / ADRIERS				